

Cette attestation est valable uniquement
 pour les **périodes de formation théoriques**.
 Pour les périodes de PAE, utilisez
 l'attestation habituelle

SÉQUENCE DE FORMATION À DISTANCE - ATTESTATION D'ASSIDUITÉ
 simplifiée dans le cadre du **COVID 19** (et la période de confinement imposée)
 pour la période du / au / / 2020

Nom - Prénom du stagiaire	
N° de dossier	
Organisme de formation	

➤ **Parcours de formation**

Intitulé de l'action de formation	
Dates de début et de fin de formation	Du / au / / 2020
Volume horaire présentiel transformé en distanciel heures
Moyens mis en place pour la réalisation de l'action à distance et suivi pédagogique et technique	

➤ **Réalisation du parcours**

Nombre d'heures réalisées sur la période (base de facturation) heures
--	--------------

➤ **Détail des échanges entre le stagiaire et l'encadrement pédagogique**

% des travaux prescrits réalisés (1) %
Avez-vous effectué un suivi à distance ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, quelle en a été la fréquence hebdomadaire ? fois / semaine

Commentaire libre

(1) Exemple : devoirs donnés / devoirs restitués

Modalités de transmission

- 1/ L'organisme de formation complète cette attestation et la transmet au stagiaire
- 2/ Le stagiaire vérifie les informations indiquées sur le document et l'adresse ensuite à Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine via son ESPACE PERSONNEL
- 3/ Le stagiaire transmet l'attestation à son employeur s'il est sous contrat

En transmettant cette attestation à Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine,
les 2 parties engagent leur responsabilité.
Cette transmission vaut signature et acceptation des éléments envoyés